

Union européenne-Afrique : un avenir commun

Par Jean-Claude JUNCKER* & Nkosazana DLAMINI-ZUMA**

FACE aux défis du 21^e siècle, l'Afrique et l'Europe ont plus de sujets qui les unissent que de sujets qui les divisent. Nous partageons une histoire commune vieille de plusieurs millénaires. Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons travailler ensemble à la construction de notre avenir commun et relever conjointement les grands enjeux mondiaux de notre époque.

Nous connaissons bien les avantages que la coopération apporte à chacun de nos deux continents. Le parcours qu'a suivi l'Europe depuis les ravages de 1945 pour se transformer en une Union forte de plus d'un demi-milliard de citoyens, fondée sur des valeurs communes et visant à favoriser la paix et la prospérité est bien connu de tous. Tout le monde sait aussi comment l'Afrique s'est libérée du joug colonial pour accéder à son indépendance et parvenir à une plus grande intégration par la création de l'Union africaine (UA). Chacun de nos deux parcours vers l'intégration est loin d'être achevé, mais en travaillant ensemble nous pourrions nous aider mutuellement, forgeant des relations plus fortes, tirant les leçons de nos expériences respectives et bâtissant une croissance durable pour nos citoyens. Nos deux institutions, la Commission de l'Union africaine et la Commission européenne, travaillent de concert pour contribuer à l'avancement de ce processus.

Une croissance et un développement durables et inclusifs à la fois pour l'Afrique et pour l'Europe ne peuvent qu'être bénéfiques pour tous. C'est précisément la raison pour laquelle, lors du dernier sommet Union Européenne-Afrique, les dirigeants africains et européens ont placé le développement humain au cœur de notre coopération. La population africaine s'accroît rapidement. D'ici à 2035, le nombre de jeunes Africains, hommes et femmes, qui entreront sur le marché du travail dépassera celui du reste du monde. La participation pleine et égale des femmes est indispensable. Comme le reconnaît l'Agenda 2063 de l'Union africaine, aucune société ne peut atteindre son plein potentiel sans accorder davantage d'autonomie aux femmes et sans éliminer tous les obstacles à leur entière



Photo : AFP

Jean-Claude Juncker, 59 ans, a été désigné président de la Commission européenne pour 5 ans. Photo de droite : La présidente de la Commission de l'Union africaine (UA) Dlamini-Zuma co-signe une tribune dans l'Union avec le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker.



Photo : AFP

participation à tous les domaines de l'activité humaine. Afin de profiter pleinement des avantages du dividende démographique, l'Afrique doit, le plus rapidement possible, mettre en œuvre les politiques définies dans l'Agenda 2063.

Nous savons que le développement ne peut être durable que si les sociétés sont stables et sûres. Nous savons aussi que la sécurité sera compromise s'il n'est pas donné à tous d'avoir les mêmes chances d'accéder aux avantages qu'offre un développement durable. Cela est d'autant plus vrai alors que des groupes terroristes ciblent une jeunesse désenchantée et souvent sans emploi. Ces groupes tentent de détruire le pluralisme de nos sociétés en répandant des idéologies sectaires et violentes. Nous devons veiller à ce que tous les citoyens, et en particulier les jeunes, trouvent leur place dans la société et que chacun se voit donner les moyens de réaliser son plein potentiel. La sécurité ne peut exister sans la justice, la démocratie, l'État de droit, la bonne gouvernance et le respect effectif des droits de l'homme pour tous les individus et pour toutes les communautés. L'année 2016 est l'année africaine des droits de l'homme; elle met cette fois plus particulièrement l'accent sur les droits des femmes. L'Union européenne a également désigné 2016 comme une année de militantisme et de campagnes mondiales en faveur des droits de l'homme. C'est l'occasion pour nous tous de joindre nos efforts et de renforcer notre collaboration en faveur de l'architecture africaine de la gouvernance et du respect des droits de l'homme universellement reconnus. L'Afrique peut être fière d'avoir l'un des cadres les plus forts en matière de droits de l'homme dans le monde. D'ici à la fin de 2016, nous devons veiller à ce que tous les

États membres aient ratifié l'ensemble des conventions relatives aux droits de l'homme.

L'architecture africaine de paix et de sécurité a pour but de permettre à l'Afrique de gérer sa propre paix et sa propre sécurité. Cela est dans notre intérêt commun et l'Union européenne est prête à poursuivre son soutien à cet objectif. Le travail qui a été fait dans des pays comme la Somalie, la République centrafricaine et le Mali en témoigne. La facilité de soutien à la paix pour l'Afrique a été l'élément fondateur d'un engagement commun de l'Union européenne et de l'Afrique pour donner à l'Afrique les moyens de développer et d'utiliser ses propres capacités afin de mener à bien un indispensable travail de médiation, prévenir les conflits et garantir la paix. Face à la connexité des menaces mondiales et des crises régionales majeures, il est essentiel d'avoir une Union africaine forte et résiliente.

La crise migratoire que nous connaissons actuellement, partiellement enracinée dans des conflits violents, plaide incontestablement pour un renforcement de la coopération. L'Europe est confrontée à un afflux sans précédent de réfugiés et de demandeurs d'asile. En Afrique également, de nombreuses personnes prennent la route, quittant leurs villages pour les villes, pour les pays voisins et parfois pour l'Europe. Ces déplacements sont essentiellement motivés par la peur et par l'espoir. La peur des conflits et de la pauvreté, l'espoir de la paix, de la sécurité et de nouvelles perspectives. Nous devons nous occuper à la fois des peurs et des espoirs. Si nous voulons garantir l'intégration, nous devons gérer la mobilité humaine. Nos deux Commissions continueront à collaborer sur les questions de migration et la

mobilité. Nous travaillerons de concert pour lutter contre les causes profondes des migrations illégales, favoriser la mobilité et la migration de la main-d'œuvre, réduire le coût des envois de fonds, renforcer la protection internationale, faciliter les retours et lutter contre le trafic d'êtres humains. L'optimisme est de mise – et à juste titre – quant à l'avenir du continent africain. Pendant plus d'une décennie, l'Afrique a connu une croissance économique soutenue. Elle est devenue de plus en plus attrayante pour les entreprises. Les échanges avec l'Union européenne ont augmenté de 50 % depuis 2007. Environ 40 % des exportations de l'Afrique sont constituées de produits transformés et ces exportations génèrent un excédent commercial important en faveur de l'Afrique. L'UE demeure son principal partenaire commercial. Les investissements des entreprises européennes et de leurs fi-

liales en Afrique s'élèvent au total à plus de 200 milliards d'euros par an, ce qui fait de l'UE le premier partenaire de l'Afrique dans ce domaine. Les échanges commerciaux et les investissements entre l'Afrique et l'UE peuvent encore être améliorés par une coopération plus étroite, une coordination politique et la conclusion des négociations de l'OMC. L'Europe reste également le principal partenaire de l'Afrique en matière de développement avec une Aide publique au développement qui atteint plus de 20 milliards d'euros chaque année. Cependant, la poursuite de la croissance ne peut être considérée comme acquise. La baisse des prix du pétrole et d'autres matières premières, ainsi que l'affaiblissement de la demande chinoise comme celle d'autres économies émergentes se traduiront par des effets négatifs. La dépendance de l'Afrique aux exportations de matières premières la rende

vulnérable aux baisses de la demande sur les marchés étrangers, d'où la nécessité de l'industrialisation comme facteur de valeur ajoutée. Nos deux Commissions travaillent ensemble pour promouvoir l'industrialisation, la diversification et l'accroissement de la valeur ajoutée. Nous œuvrons de concert pour encourager les investissements dans les infrastructures africaines, faciliter les transferts de technologies et intensifier la recherche et le développement en commun. Dernier point, mais non des moindres, nous travaillons ensemble pour développer l'agriculture afin de promouvoir une croissance économique durable et inclusive. C'est pourquoi la création d'une zone continentale de libre-échange, qui favorise le commerce libre et équitable, est si importante. Nos Unions, nos deux continents, sont confrontés à des défis communs. Du changement climatique à la migration ou de la mise en place d'une croissance économique durable à la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, ce sont là autant de défis que nous devons relever ensemble. Nous savons bien que nous sommes plus forts lorsque nous travaillons main dans la main. C'est avec ces objectifs bien présents à l'esprit, que nous entamons les préparatifs du 5^e sommet UE-Afrique qui se tiendra en Afrique en 2017.

* **Président de la Commission européenne**

** **Présidente de la Commission de l'Union africaine**

APPEL A CANDIDATURE

Consultants nationaux pour appuyer le renforcement du cadre légal et réglementaire de la Politique Nationale de Protection Sociales (PNPS) du Programme de Coopération Gabon- UNICEF.

Lieu de dépôt : Bureau Sous Régional de l'UNICEF – Maison des Nations Unies, Pont de Gué-Gué Bâtiment B, 5^e étage Libreville Gabon

LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF) recherche deux consultants nationaux

Profil recherché (Candidatures féminines fortement recommandées)

Au minimum un master 2 en sciences sociales avec un focus sur les questions de politiques sociales; Au minimum dix (10) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la sécurité sociale au Gabon.

Les termes de référence détaillés du projet, ainsi que le formulaire P11 des Nations Unies sont disponibles à la Réception de l'UNICEF.

La durée de la consultation est de un (1) mois et demi.

Le dossier de candidature comprendra une lettre de motivation, une copie du diplôme le plus élevé, un CV détaillé et le formulaire P11. Les dossiers devront être déposés sous pli fermé portant la mention «Consultant(e) national(e) PNPS» au plus tard le **Mardi 19 avril 2016 à 12H00** à la réception du Bureau de l'UNICEF – Maison des Nations Unies, Pont de Gué-Gué Bâtiment B, 5^e étage Libreville, Gabon Tel : 07 99 99 31 / 06 22 92 82 / 05 09 12 41.

